

Ref : FBI/026/01/02/24
Suivi par : Fatiha Bekhti
Direction : Affaires culturelles / Médiathèques Municipales
Téléphone : 04 77 43 09 81
Mél: fatiha.bekhti@saint-etienne.fr

Saint-Etienne, le 26 janvier 2024

Objet : Fête du livre 2024
Prix littéraire jeunesse/ Ville de Saint-Etienne

Madame la Directrice, Monsieur le Directeur,

La prochaine Fête du Livre aura lieu du 11 au 13 octobre 2023. La Ville de Saint-Étienne invite dix classes de CM1-CM2 à participer à l'attribution du prix littéraire jeunesse.

Cette démarche permet d'accompagner les élèves dans la découverte de titres de littérature jeunesse contemporaine, d'argumenter et de débattre en vue de l'attribution d'un prix littéraire qui aura lieu le vendredi 11 octobre 2024.

Le dispositif s'articule de la manière suivante :

Les enseignants des classes inscrites se verront remettre la sélection des 4 titres en lice pour le prix en juin 2024 afin d'en prendre connaissance durant l'été.

Un rendez-vous sera fixé fin juin pour début septembre (la première semaine) afin que des bibliothécaires viennent présenter les livres aux élèves pour lancer le projet.

Les livres seront lus dans la classe et le vote remis **au plus tard le 1er octobre 2024**.

Le 11 octobre, un temps de rencontre sera organisé pour les classes avec les auteurs de la sélection entre 13h30 et 15h40.

Les élèves seront invités à prendre la parole sur un temps court pour restituer l'avis de la classe, offrir une impression aux auteurs, lors de la remise du prix à 15h45 Salle Aristide Briand.

A cette occasion, le prix littéraire jeunesse sera remis au lauréat.

Si une classe de votre groupe scolaire souhaite prendre part à cette action, nous vous prions de retourner le bulletin d'inscription **avant le 4 avril** et de vous référer au règlement ci-joint.

Nous vous prions de recevoir, Madame la Directrice, Monsieur le Directeur, l'expression de nos sincères salutations.

Sincèrement,
Pour le Maire,
L'adjoint aux Affaires culturelles
L'Adjoint à la Culture,
M. CHASSAUBÉNE
Marc CHASSAUBÉNE

Cordialement,
Pour le Maire
L'adjoint à l'Éducation
Robert KARULAK

PJ : - Règlement
- Bulletin d'inscription